

# Initiation à la création d'un petit rucher

6 et 7 mars 2019

À définir

de 9h30 à 17h00



Le fonctionnement des abeilles de A à Z et l'installation des premières ruches.

## Contenu du stage

Découvrir le fonctionnement d'une colonie d'abeilles, la biologie de l'abeille, les grands principes de l'apiculture.

Calendrier annuel des observations et interventions à réaliser pour bien conduire une ruche.

Premiers pas dans la conduite de rucher : choix du matériel, formalités administratives, le réseau apicole et les interlocuteurs qui vous aideront.

Etablir le lien entre pratiques agricoles et impacts sur les abeilles, les bonnes pratiques à adopter.



Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation

Durée : 2 jours

Public ciblé : Tous publics

## Rythme et méthode

En salle, apports théoriques, utilisation de supports visuels (photos, vidéos, démontage de ruche ...). Travail autour d'une ruche pédagogique vitrée.

## Droits d'inscription

**Prise en charge VIVEA** pour les exploitants, conjoints collaborateurs et AF à jour de leurs cotisations formation (MSA).

Salariés agricoles : **322 €**. Prise en charge partielle par le FAFSEA.

Autre statut sans prise en charge par un organisme de financement : **100 €**.

Paiement en espèce ou par chèque établi à l'ordre de M. l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture du Lot.

## Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, retournez le bulletin d'inscription au Service Formation, par courrier ou par mail à [formation@lot.chambagri.fr](mailto:formation@lot.chambagri.fr) accompagné du contrat ou convention de formation professionnelle, avec le paiement selon votre statut.

**Responsable de stage :**  
**Marie-Noëlle BOUSTIE**, responsable du service formation de la CA du Lot

**Intervenant :**  
**Robert DESCARGUES**, apiculteur